

rejeté

# SÉNAT

le 18 décembre 1972.

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1972-1973

---

## PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT

*tendant à la mise en œuvre de l'actionnariat du personnel à la Société nationale industrielle aérospatiale et à la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation.*

---

*Le Sénat a rejeté, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, en première lecture.*

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 18 décembre 1972.

*Le Président,  
Signé : Alain POHER.*

---

**Voir les numéros :**

**Assemblée Nationale (4<sup>e</sup> législ.) : 2708, 2732 et In-8° 713.**

**Sénat : 116 et 139 (1972-1973).**

---